

RN/DG
MINISTRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR,
DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION

SECRETARIAT GENERAL

DIRECTION GENERALE DU CONSEIL A
L'ORIENTATION UNIVERSITAIRE
ET DES BOURSES

DIRECTION DES BOURSES D'ETUDES
01 BP 07 Ouagadougou 01

BURKINA FASO
Unité-Progrès-Justice

Ouagadougou, le **16 AVR 2024**

QUOTA FILLE

Sous réserve d'un contrôle approfondi,
les candidates dont les noms suivent sont
attributaires de la bourse nationale pour des
études de cycle doctoral dans les universités
publiques du Burkina Faso au titre de l'année
académique 2023-2024

UNIVERSITES PUBLIQUES

UNIVERSITE JOSEPH KI-ZERBO (UJKZ)

UFR/Lettres, Arts et Communications (LAC)

N°	INE	Nom	Prénom(s)	date de naissance	Sexe	Université d'origine	Filière d'étude	Diplôme	Moy. S1	Moy. S2	Moy. S3	Moy. S4	Moy. Gle	Etude envisagée	Année académique concernée	Université d'accueil	Décision de la CNBES
1	N00347720142	THIOMBIANO	Alice	21/02/1995	F	Université Joseph KI-ZERBO	Etudes Culturelles Africaines	Master	13,52	14,20	14,16	17,00	14,72	Etudes Culturelles Africaines	2023/2024	UJKZ	Oui si inscrite en doctorat 1 en Etudes Culturelles Africaines au titre de l'année académique 2023-2024 et s'engager à prendre en charge le supplément des frais de formation
2	N00240920142	OUOBA	Balkissa Ingrid	14/10/1993	F	Université Joseph KI-ZERBO	Littérature et Culture Africaines	Master	12,90	14,20	14,72	16,00	14,46	Littérature Orales	2023/2024	UJKZ	Oui si inscrite en doctorat 1 en Littérature orale au titre de l'année académique 2023-2024 et s'engager à prendre en charge le supplément des frais de formation

UFR/Sciences de la Vie et de la Terre (SVT)

N°	INE	Nom	Prénom(s)	date de naissance	Sexe	Université d'origine	Filière d'étude	Diplôme	Moy. S1	Moy. S2	Moy. S3	Moy. S4	Moy. Gle	Etude envisagée	Année académique concernée	Université d'accueil	Décision de la CNBES
3	N01627020172	OUATTA RA	Kletio Marie Delphine	23/06/1998	F	Université Joseph KI-ZERBO	Entomologie	Master	15,19	15,82	15,65	18,50	16,29	Entomologie	2023-2024	UJKZ	Oui si inscrite en doctorat 1 en Entomologie au titre de l'année académique 2023-2024 et s'engager à prendre en charge le supplément des frais de formation
4	N00935220162	BÂ	Maïmounata	04/08/1997	F	Université Joseph KI-ZERBO	Sélection et Conservation des Semences	Master	14,25	15,15	15,45	18,00	15,71	Physiologie Végétale	2023-2024	UJKZ	Oui si inscrite en doctorat 1 en Physiologie Végétale au titre de l'année académique 2023-2024 et s'engager à prendre en charge le supplément des frais de formation

UNIVERSITE NORBERT ZONGO (UNZ)

UFR/Lettres Sciences Humaines (LSH)

N°	INE	Nom	Prénom(s)	date de naissance	Sexe	Université d'origine	Filière d'étude	Diplôme	Moy. S1	Moy. S2	Moy. S3	Moy. S4	Moy. Gle	Etude envisagée	Année académique concernée	Université d'accueil	Décision de la CNBES
5	N01216920172	OUBDA	Tilado Marie F. Wend - Kuuni	25/11/1997	F	Université Norbert ZONGO	Lettre Moderne	Master	14,17	14,00	15,97	17,00	15,29	Linguistique	2023-2026	UNZ	Oui si inscrite en doctorat 1 en Linguistique au titre de l'année académique 2023-2024 et s'engager à prendre en charge le supplément des frais de formation

UNIVERSITE THOMAS SANKARA

UFR/Sciences Economiques et Gestions (SEG)

N°	INE	Nom	Prénom(s)	date de naissance	Sexe	Université d'origine	Filière d'étude	Diplôme	Moy. S1	Moy. S2	Moy. S3	Moy. S4	Moy. Gle	Etude envisagée	Année académique concernée	Université d'accueil	Décision de la CNBES
6	N00406720152	KABORE	Kiswendsida Sandrine	17/04/1997	F	Université Thomas SANKARA	Gestion	Master	14,37	15,57	14,03	16,00	14,99	Sciences de Gestion	2023-2024	UTS	Oui si inscrite en doctorat 1 en Sciences de Gestion au titre de l'année académique 2023-2024 et s'engager à prendre en charge le supplément des frais de formation

Arrêté la présente liste à six (06) noms

NB :

- l'attribution des bourses a été faite sur la base des moyennes de tous les semestres du cycle master (S1, S2, S3, S4) ;
- les bourses ont été attribuées en tenant compte des filières prioritaires définies au niveau du Ministère Enseignement Supérieur, Recherche et de l'Innovation et en diversifiant les filières d'études envisagées par les candidats. Tout changement de filières d'études entraîne la déchéance de la bourse ;
- la bourse nationale n'est pas cumulable à une autre bourse.

P/le Ministre, Président de la CNBES

P/O le Conseiller Technique



Pr Jean Célestin KY

Chevalier de l'Ordre du Mérite
Chevalier de l'Ordre de l'Etalon